

Conseil scientifique - Formation plénière
Mardi 16 septembre 2025, 13h45 – 14h45
Compte rendu

Présents : Vin Arceneaux, Simon Audebert, Stéphanie Balme, Carlo Barone, Cyril Benoît, Eva Bossuyt, Beatriz Botero, Paul Bouscasse, Sylvain Brunier, Pierre Cahuc, Hélène Combes, Jérôme Deyris, Sophie Dubuisson-Quellier, Florence Faucher, Marion Fontaine, Mathieu Fulla, Olivier Godechot, Émilie Grisez, Emiliano Grossman, Florence Haegel, Émeric Henry, Julie Klein, Kevin Mellet, Giacomo Parinello, Eduardo Perez, Guillaume Piketty, Anne Revillard, Paul-André Rosental, Anne-Solenne de Roux, Réjane Sénac, Guillaume Tusseau, Luis Vassy, Dina Waked.

Absents ou excusés : Soraya Amrani Mekki, Jean d'Aspremont, Louis Baudrin, Marie Emmanuelle Chessel, Sylvain Parasie, Francesco Saraceno, Xavier Ragot

Assistent à la réunion : Marie Allibert, Bénédicte Barbé, Émilie Prade, Antonin Schiera, Sabrina Tonetti.

1 / Validation du compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation plénière le 23 juin 2025

Le point est reporté à la séance suivante.

2 / Présentation des orientations de la politique scientifique

Paul-André Rosental souhaite tout d'abord faire le point sur un sujet qu'il avait déjà abordé lors de la première présentation du programme scientifique, le 1^{er} juillet, en réponse à une question de Julia Cagé : il avait alors annoncé qu'il allait lancer une prospection des financements de recherche possibles, qui pouvaient émaner du privé, notamment des fondations. Il estimait notamment qu'en raison de la situation aux

États-Unis, il pouvait y avoir des opportunités à saisir. Il informe donc le Conseil qu'avec l'aide de Jeremy Perelman, Sciences Po va pouvoir recruter sur une mission de six mois Crystal Cordell, précédemment directrice du campus de Reims. D'origine américaine, Crystal Cordell va travailler avec la DAI, la DS, la DSD et remettra un rapport cartographiant les possibilités de financement par des fondations, principalement en Amérique du Nord, mais aussi en Europe, au Brésil et en Asie.

Paul-André Rosental se propose de présenter un début de réflexion sur ce qui constituera son programme scientifique, partagé lors d'une réunion avec les DUDD la semaine précédente. Il rappelle qu'il s'agit d'un projet en cours d'élaboration, qu'il souhaite construire progressivement, en interaction avec les membres de la Faculté permanente, notamment les directeurs et directrices d'unité et de département, lors de réunions mensuelles, qui joueront un rôle aussi important que possible dans l'élaboration collégiale des différents aspects de la politique scientifique. Il faut donc prendre cette présentation comme un début, comportant toutefois quelques axes structurants, en mettant l'accent sur deux aspects : l'environnement et l'intelligence artificielle.

Un principe qui guide ce programme en cours de construction est le principe de subsidiarité. A ses yeux, ce que Sciences Po a appris à faire ensemble, paradoxalement lors des graves crises de gouvernance intervenues ces dernières années, se situe à l'articulation entre la politique scientifique au sens où l'entendent les centres de recherche et le Conseil scientifique. Cette articulation constitue l'un des acquis les plus importants de ces dix dernières années. Paul-André Rosental souhaite désormais y ajouter les orientations scientifiques de l'établissement dans son ensemble. Y a-t-il aujourd'hui la possibilité de développer une politique scientifique à l'échelle de Sciences Po ? La question ne va pas totalement de soi, notamment parce que le nombre de contrôles bureaucratiques de la recherche – qui ne sont pas forcément en soi une mauvaise chose – s'est considérablement accru depuis deux ou trois décennies. La direction scientifique, qui est une très petite unité au sein de Sciences Po, fait ainsi face à une masse croissante de tâches statutaires. La question, dans ce contexte contraint, est d'aller aussi loin que possible dans le sens du développement d'actions de politique scientifique. Cela ne suppose pas la création de méta ou de superstructures ni une centralisation accrue ; c'est même l'inverse, d'où l'invocation de la subsidiarité. Il s'agit de partir de l'existant, de la réalité quotidienne de la recherche, de valoriser les initiatives, notamment les initiatives inter-centres, et les coopérations scientifiques effectives au sein de Sciences Po, des coopérations qui dépassent les frontières des centres, des disciplines ou des méthodes. Du point de vue des méthodes, il s'agit de rendre plus visibles certains savoir-faire, certaines pratiques. Il s'agit aussi de renforcer la communication savante de l'activité scientifique. Dans cette perspective, Paul-André Rosental a entamé avec la directrice de la communication, Emilie Prade, des échanges qui pourraient permettre d'aller plus loin dans la valorisation des différentes activités menées au sein des centres. Il y a certes déjà beaucoup d'initiatives, mais il s'agit de proposer des actions plus spécifiques.

Dans le souci de renforcer l'échelon proprement « Sciences Po », l'articulation avec l'École de la recherche est essentielle. La mise en place par Dina Waked de séminaires interdisciplinaires s'inscrit d'ailleurs dans cette logique et converge avec les priorités portées par Paul-André Rosental. C'est également le cas de la réflexion sur l'intelligence artificielle, abordée lors de la dernière réunion des DU-DD. Au printemps dernier, la directrice scientifique, Christine Musselin, a créé un groupe de travail sur l'IA, qui regroupe à ce stade les collègues les plus directement concernés par l'usage de cet outil. Lors de la réunion s'est posée la question d'élargir à terme la place occupée dans ce groupe par les approches qui réfléchissent aux usages sociaux de l'IA. Ce GT-IA, sous l'égide de Jean-Philippe Cointet et de Lionel Deveaux, a mené une première enquête sur les usages de l'intelligence artificielle, notamment l'IA générative. Cette enquête a déjà débouché sur 120 réponses (pour 700 à 800 membres de la Faculté permanente et de la communauté doctorante et post-doctorante) et va être maintenant relancée. Elle montre que les pratiques liées à l'IA sont déjà très répandues, variées, en extension rapide, mais qu'il existe un différentiel d'usage entre les communautés doctorantes et post-doctorantes d'un côté, et les chercheurs plus confirmés de l'autre : les jeunes chercheurs s'approprient bien sûr ces techniques plus rapidement. Ce sera certainement un point d'articulation avec l'École de la recherche.

Un autre axe important de la politique scientifique envisagée par Paul-André Rosental est l'articulation avec la politique internationale. Il tient à remercier Jeremy Perelman, avec lequel il travaille en étroite collaboration, notamment autour de Civica. Celle-ci repose sur une base institutionnelle et une démarche *top-down*, ce qui est en phase avec de nombreux méga-financements actuels, qui ont parfois pour effet de contribuer à des regroupements institutionnels plutôt qu'à des recherches thématiques. Ces regroupements ne sont donc pas toujours faciles à faire vivre à l'échelle des chercheurs, du fait d'une démarche qui n'est pas idéale en sciences sociales, mais ils s'avèrent d'une pertinence inattendue en matière d'intelligence artificielle : l'hétérogénéité des points de vue et des savoir-faire s'y révèle généralement un atout plus qu'un obstacle. C'est une raison de fortifier le programme Civica, d'essayer de le pérenniser, avec un grand rôle qui serait donné à la recherche collective européenne sur l'intelligence artificielle.

Enfin, sur une dimension plus institutionnelle, Paul-André Rosental pourrait faire émerger progressivement de nouvelles structures, mais sans créer de nouvelles formules institutionnelles. L'expérience montre que la communauté scientifique a des réticences, légitimes, face à la multiplication des dispositifs institutionnels. S'il s'agit d'inventer, d'innover, d'élargir, il proposera de le faire en choisissant parmi les structures existantes : les centres de recherche, les départements, les programmes thématiques ou d'aire culturelle.

Il souhaite également mettre deux points en avant, déjà évoqués en DU/DD. Le premier concerne le projet TIERED, qui sera soumis à une première évaluation en 2027. Paul-André Rosental rappelle que TIERED a permis de financer le recrutement de 6 nouveaux membres de la faculté permanente. Pour le cas où TIERED ne serait pas reconduit à l'issue de la première évolution, la FNSP devra prendre en charge sur fonds

propres les postes créés grâce aux financements TIERED. Or, ce programme, dans l'organigramme de Sciences Po, n'a aucun lien avec la direction scientifique, alors même que sa réussite a un impact majeur sur la direction scientifique, et notamment sur le plan de recrutement. Paul-André Rosental est donc favorable à la proposition consistant à rattacher la branche environnement de TIERED à l'École du climat, et la branche numérique de TIERED à la direction scientifique.

Concernant le numérique, Paul-André Rosental s'interroge sur la constitution d'un grand pôle Méthodes à Sciences Po, ce qui nécessitera une élaboration collégiale tout au long de l'année universitaire en cours. La forme reste à discuter : il pourrait s'agir de la création d'un département « Méthodes ». Cela aurait pour avantage de mettre Sciences Po à jour des innovations technologiques en cours, qui affectent directement nos disciplines. Sans amoindrir les départements existants, une telle formule donnerait un cadre pour mieux examiner les carrières de profils qui se multiplient et se diversifient : collègues qui appartiennent à d'autres disciplines que les cinq de référence (comme les sciences cognitives, la démographie, etc.) ou profils qui appartiennent à ces disciplines classiques, mais qui ont un très fort investissement sur les méthodes. L'autre solution consiste à s'appuyer sur la formule des programmes comme PRESAGE. Cela présenterait des avantages comme la souplesse, sans toutefois répondre pleinement aux questions que pose l'adaptation aux enjeux technologiques contemporains, et la multiplication de ces profils. Il faudra donc y travailler ensemble. Paul-André Rosental propose de s'appuyer notamment sur le groupe de travail créé par Christine Musselin, qui rassemble jusqu'ici surtout des spécialistes de ces méthodes, mais qui pourrait être étendu, ainsi que sur le Copil IA créé par Luis Vassy, qui réfléchit sur les grandes décisions à l'échelle de l'institution (doctrine d'usage de l'IA, choix d'investissements...).

Le dernier point de la présentation portera sur la question des recrutements. Un plan de recrutement pour l'année 2026 a été annoncé au printemps. Les DU, les doyennes et doyens ont été sollicités à cette occasion pour faire remonter des profils de postes et les besoins prioritaires. D'ici à la fin de l'année 2026 (ou du 1^{er} semestre 2027), une douzaine de postes seraient recrutés. Ce plan de recrutement fera l'objet d'une présentation détaillée à la prochaine DU/DD puis lors d'une séance à venir du Conseil scientifique.

Émeric Henry souhaite savoir quelle est la situation concernant la possibilité de conclure des accords de type Alliance avec d'autres institutions. Par ailleurs, sur le rattachement à l'École du climat de la branche environnement de TIERED, il rappelle son attachement au principe d'affecter les recrutements académiques à des centres de recherche, et non à des écoles.

Paul-André Rosental confirme l'importance de ce point : il n'y aura pas de recrutement de Faculté permanente par l'École du climat. En revanche, l'École du climat pourra compter des post-doctorants ou de l'aide à la formation (recrutement d'assistants pédagogiques, etc.).

Concernant d'éventuels accords avec des universités nord-américaines sur le modèle d'Alliance, Luis Vassy confirme que des universités comme Stanford, Berkeley, Harvard se sont montrées très intéressées par un développement des relations avec Sciences Po. Il s'agit de voir si l'on peut construire avec d'autres partenaires quelque chose d'analogue à ce qui existe avec Columbia. Par ailleurs, Jeremy Perelman a visité le MIT, où l'on est aussi intéressé par un développement des relations, et des intentions très positives ont été exprimées par Yale. Vu le contexte aux États-Unis, les partenaires académiques américains se montrent plus attentifs que par le passé aux collaborations possibles avec des institutions européennes. Mais il est encore trop tôt pour entrer dans le concret.

Anne Revillard s'étonne que l'on envisage de poursuivre des collaborations avec UC Berkeley, alors que cette université vient de fournir au gouvernement fédéral américain une liste de 160 chercheurs et étudiants suspectés d'antisémitisme, une attitude qui a été beaucoup décrite par la presse comme relevant de la chasse aux sorcières. Il faudrait donc que Sciences Po s'interroge sur ses collaborations avec les universités américaines au regard de leur attitude vis-à-vis de la politique du gouvernement fédéral actuel.

Luis Vassy y voit un sujet passionnant, qui doit aussi intégrer une réflexion sur les liens avec Columbia : la relation de Sciences Po avec Columbia est structurante, et une partie de l'avenir de l'institution en dépend. Cette relation peut toujours être rompue, mais dans ce cas, Sciences Po n'existerait plus de la même manière qu'aujourd'hui. On pourrait de même couper la relation avec Harvard, qui trouve des compromis avec l'administration au pouvoir, voire avec les États-Unis dans leur ensemble, mais cela ne serait pas forcément la meilleure manière d'aider à la circulation des idées et des savoirs. Toujours est-il que cette question reste très compréhensible.

Florence Faucher s'intéresse au rattachement envisagé de la branche environnement de TIERED à l'École du climat : même si l'on ne crée pas de structure nouvelle, cela donne l'impression que l'on y ajoute des choses qui n'étaient pas prévues initialement. Elle s'interroge également sur l'avenir d'AIRE. Elle note que l'évaluation de TIERED est un enjeu qui concerne de nombreuses personnes, ce qui doit inciter à réfléchir prudemment à ce genre de réorganisation.

Luis Vassy explique qu'il y aurait un rattachement des postes de type administratif de l'Institut des transformations environnementales à l'École du climat. Ce sont des postes administratifs existants et cela aurait pour résultat de simplifier l'organisation : plutôt que d'avoir de nombreux endroits où l'on fait la même chose, on s'efforce de n'en avoir plus qu'un seul. Mais, comme Paul-André Rosental l'a dit, on ne change rien au recrutement et à l'affectation des chercheurs. Cela ne fragilise pas les projets de Sciences Po en matière environnementale, mais permet au contraire de les démultiplier. Juridiquement, il n'y a pas de changement, mais un simple rapprochement administratif entre deux entités, l'École du climat et l'Institut des transformations environnementales, pour éviter des doublons et des conflits et leur permettre de travailler ensemble sur l'objet climatique. En outre, l'Institut tout comme

l'École comportant un conseil scientifique, il serait indiqué de rapprocher les deux plutôt que de faire vivre deux conseils scientifiques sur un même sujet, ce qui répond à un souci d'efficacité et sera mené à bien en douceur et dans l'intérêt du sujet climatique et environnemental à Sciences Po.

Florence Faucher note que TIERED vise à irriguer la totalité de Sciences Po, y compris la partie « *Undergraduate* », alors que l'École du climat est une école « *Graduate* ». Il faudrait alors parvenir à conserver cette dimension visant à toucher tout Sciences Po en étant pourtant lié à une école précise.

Luis Vassy répond que c'est bien le sujet qui fait partie depuis le départ des échanges avec Sophie Dubuisson-Quellier et avec Laurence Tubiana : celui d'avoir un endroit, l'École du climat, qui ait aussi pour vocation d'irriguer l'ensemble de l'institution. L'idée n'est pas de se défaire du sujet climatique sur l'École du climat, c'est un point qui a été extrêmement clair depuis le début, et cela se voit déjà avec les autres écoles, qui sont par exemple rentrées dans une logique de construction de formations communes. L'École devrait constituer une plateforme de départ pour que le sujet climatique prenne de l'ampleur ailleurs.

Paul-André Rosental rappelle que TIERED, en tant que projet institutionnel, n'est pas simplement un projet scientifique, mais de transformation de Sciences Po. Le raisonnement est ici de se dire que la phase 1 de TIERED a conduit à deux transformations majeures : cela a permis, d'une part de faciliter la création d'une école du climat, pionnière à l'échelle internationale, voire mondiale, et d'autre part de rattacher l'Institut libre du numérique à la direction scientifique, ce qui permet de se connecter à l'ensemble des initiatives prises à Sciences Po dans ce domaine. C'est de cette manière que TIERED aura contribué à une transformation.

Stéphanie Balme souhaite réagir sur plusieurs sujets. Elle évoque Civica, avec l'arrivée de la phase 2 et la nécessité d'intégrer plus Civica dans la communication, les écoles, les travaux, etc. Sur le GT IA, elle comprend qu'il permet de cartographier ce qui est fait sur l'IA à l'échelle de l'institution, avec deux dimensions essentielles : la *Green Tech*, qui combine l'environnement et la technologie, et la géopolitique de l'IA, les relations internationales et l'IA. PSIA compte quelques endroits où l'on travaille sur cette deuxième dimension, qui est sinon trop peu représentée à Sciences Po. Concernant les liens entre DAI et DS, elle accueille très positivement cette collaboration. Elle souhaite que l'on puisse, notamment au Conseil scientifique, travailler aux prochaines étapes de l'intégration des projets scientifiques et des projets de politique internationale. Elle souhaite y associer le programme PAUSE, parce que les chercheurs PAUSE doivent également être rendus visibles dans les projets scientifiques. Elle constate également que l'on n'entend pas de discours sur la place des grands Sud, alors que c'est un thème qu'il faudrait beaucoup plus intégrer dans le regard de Sciences Po sur le monde et dans les travaux scientifiques. Enfin, elle estime crucial de travailler sur les notions de communication scientifique et de médiation scientifique, sur leur articulation, sur les clarifications que l'on peut apporter à ce sujet à Sciences Po, dans les centres et avec le projet Conférence.

Paul-André Rosental souligne que plusieurs DU ont posé la question des usages de l'IA lors de la réunion DU-DD. La prochaine étape sera de présenter une cartographie de l'existant des recherches qui utilisent l'IA à Sciences Po ; il s'agira ensuite de rajouter ces dimensions sociologiques, géopolitiques et autres, qui sont tout aussi riches au sein de Sciences Po. Mais la difficulté est de dresser un inventaire sur des pratiques qui évoluent souvent plus vite que le temps nécessaire pour réaliser cet inventaire.

La discussion sur les grands Sud commence à se tenir. Paul-André Rosental souhaite en discuter avec Stéphanie Balme à propos de la place que peut tenir le CERI sur un sujet essentiel dans le monde contemporain, pour lequel Sciences Po a des ressources pour bâtir quelque chose à son échelle.

Simon Audebert souhaite que l'on revienne à nouveau sur la collaboration avec les universités et institutions états-uniennes, qui lui semble avoir été traitée un peu vite. Elle fait l'objet de discussions récurrentes au sein du collectif doctorant. Le cœur de la discussion n'est pas de couper ou non le lien avec les États-Unis, avec une solution binaire, mais de moduler les échanges selon les positions des universités quant aux questions de liberté académique, de respect des droits des personnes, qu'il s'agisse des étudiants et étudiantes ou des enseignants et enseignantes. C'est d'ailleurs une question qui ne se pose pas que pour les États-Unis. Il relève d'ailleurs que Sciences Po est régulièrement critiqué par une communauté scientifique plus large, principalement dans les universités françaises, notamment pour sa relation avec les États-Unis. Il semble donc que cette posture soit difficilement tenable. Le Conseil scientifique pourrait constituer un lieu adapté pour avoir ce type de discussion lors d'une séance. Le collectif doctorant souhaite en tout cas insister sur ce point.

Luis Vassy n'a jamais entendu de critique adressée à Sciences Po en raison de son ouverture aux États-Unis, et se montre intéressé par le détail de la nature de ces critiques. Il cite un passage de *L'Opium des intellectuels*, de Raymond Aron, sur les intellectuels, « *impitoyables aux défaillances des démocraties, indulgents aux plus grands crimes* ». Il se dit étonné que cette discussion soit entamée par le cas des États-Unis, alors qu'il n'a pas eu depuis son arrivée de question sur la Chine, l'Égypte ou l'Inde (qui représente 14 partenariats).

Il s'agit bien d'un débat profond, que l'on peut avoir en Conseil scientifique ou dans une autre instance, mais Luis Vassy appelle à l'aborder de bonne foi et de manière raisonnable et rigoureuse, sans biais. Il est favorable à la tenue de cette discussion, qui pourrait justifier une séance entière.

Florence Haegel constate qu'il faudra examiner l'opportunité de mettre ce point global à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

3 / Présentation de Conférence

Émilie Prade, directrice de la communication, précise au préalable que le sujet ne relève pas seulement de la communication : il touche au rayonnement de l'institution et concerne tout le monde à Sciences Po. Le projet a d'ailleurs été en bonne partie lancé à l'initiative de Luis Vassy et conçu avec lui et son équipe. Il repose sur un objectif établi avec Paul-André Rosental, l'ambition d'avoir à Sciences Po un site de décryptage et d'analyse de l'actualité s'appuyant sur ce que l'on sait faire à Sciences Po, avec une pensée fondée sur l'interdisciplinarité et reposant sur toutes les personnes qui « pensent » à Sciences Po, dont évidemment les membres de la Faculté permanente, mais aussi sur les enseignants-chercheurs, les alumni et les étudiants.

Emilie Prade souhaite présenter le fonctionnement du site Conférence, ainsi que les modalités pour contribuer au site. Ce projet a été lancé dix jours plus tôt par une conférence de presse et a reçu un accueil très positif. Il comble une lacune à Sciences Po, celle d'un lieu où l'on puisse trouver des contributions qui ne soient pas noyées parmi les informations sur des questions d'admission, de vie étudiante, de communication institutionnelle, etc.

Marie Allibert, directrice adjointe de la communication, en charge notamment du développement du projet Conférence, présente le site en détail. Conférence est un site internet qui propose des articles (ou d'autres formes de contenu, comme des vidéos ou des interviews) autour de cinq grands thèmes chers à Sciences Po : Europe, Démocratie, Environnement, Numérique et Conflits. Ces thèmes font l'objet d'une variété de formats, qui consistent à ce stade en des articles d'analyse, des entretiens, des annonces de sortie en librairie d'ouvrages de chercheurs et de chercheuses de Sciences Po, avec aussi une valorisation du travail de l'atelier de cartographie. Conférence comprendra dans les grandes lignes trois types d'articles. Le site reprendra de l'existant, en s'appuyant sur l'énorme matière qui existe dans les labos, les centres de recherche, sur The Conversation, etc. Tous ces articles seront récupérés et valorisés sur Conférence. Il y aura aussi des sujets qui feront l'objet de commandes spécifiques d'articles : en lien avec une actualité donnée, on décidera que l'on cherche un papier abordant un sujet donné avec un angle donné, on réfléchira qui à l'intérieur de la maison pourrait proposer un angle intéressant. Et le troisième type d'article consiste en des propositions spontanées de contributeurs. Le principal changement par rapport à ce qui existait jusqu'ici est qui peut écrire dans Conférence. On fonctionnait généralement avec la Faculté permanente, sur le site institutionnel et sur les sites des centres, mais il y a désormais un élargissement de la base de contributeurs, avec des chercheurs (doctorants, post-doctorants, *visiting scholars* et chercheurs associés), qui pouvaient déjà écrire, pour certains, dans la revue *Comprendre son temps*. Il y aura de plus, et c'est une nouveauté, les 4 500 chargés d'enseignement, qu'il s'agit aussi de recenser. Une autre base importante est celle des alumni, et enfin les étudiants. Il a été décidé, pour les travaux étudiants, qu'ils passent d'abord un filtre de sélection (identification par un professeur, note excellente à un mémoire, etc.). Un point important, présenté dans le manifeste du site, est que Conférence n'exprime pas la voix de l'institution, mais celle de chacun et de chacune qui y contribue. Chaque papier est donc accompagné d'une biographie, bien visible, et d'une photo de l'auteur ou de l'auteure du papier. L'idée est que l'on ne soit pas amené

à dire que l'article implique que Sciences Po prend position sur une chose ou une cause, mais que l'on comprenne qu'à Sciences Po il y a des gens qui représentent toutes les tendances, toutes les sensibilités, et que c'est ce qui fait la vie de la maison. Le circuit de décision pour le choix des papiers repose sur une conférence de rédaction hebdomadaire, où l'on propose des idées. Cette conférence regroupe :

- Des représentants de la direction de la communication : Marie Allibert, Arnaud Miranda (docteur du Cevipof qui vient d'être recruté par la direction de la communication), l'équipe de Marie Allibert, Hélène Naudet, qui travaille déjà avec l'ensemble des centres pour identifier des contenus susceptibles d'être valorisés
- Des représentants de la Direction générale : Nathan Haïk, Maxime Triquenaux, Ariane Joab-Cornu (occasionnellement)

Lors de cette conférence hebdomadaire, de façon assez classique, les participants établissent un calendrier de publication, examinent les articles qui leur sont arrivés à titre de proposition, choisissent l'article qui constituera la une et suivent les indicateurs. À l'issue de la conférence, Luis Vassy et Paul-André Rosental reçoivent les articles pressentis pour les deux semaines à venir, valident le planning des sujets, peuvent faire des propositions complémentaires, notamment du côté des chargés d'enseignement ou procéder à des arbitrages. La liste des sujets à venir est enfin transmise chaque semaine au Codir, aux doyennes et aux doyens et aux DU/DD. Ceci reflète le fait souligné par Émilie Prade que ce n'est pas un projet DCom DG, mais un projet Sciences Po. L'idée est bien que chacun puisse s'en saisir, faire des observations ou des propositions.

La mise en production sollicite des vacataires de Sciences Po, venus principalement des masters, sur la partie secrétariat de rédaction pour relire les papiers. Mais le grand principe, face à un papier d'un contributeur ou d'une contributrice de la maison, est de ne pas apporter de correction sur le fond : on corrige des coquilles, on demande éventuellement des précisions, mais on ne réécrit pas les textes. Il peut en revanche y avoir un travail journalistique et communicant sur les chapôts, les titres, l'iconographie, etc. Mais les textes restent ceux de leurs auteurs et autrices, conformément au principe du site. Marie Allibert partage les deux unes déjà publiées, avec un premier papier d'un contributeur externe, où l'on pouvait trouver une analyse ancrée dans sa vie en entreprise, reflétant un point de vue intéressant et différent.

Plusieurs indicateurs seront suivis pour mesurer la réussite du projet :

- Le nombre de visiteurs sur le site
- Les contenus consultés
- Le temps passé par page, avec la particularité que le site propose des contenus assez longs et plus denses que sur un média traditionnel et qu'il s'agit donc de voir si les gens lisent vraiment.
- Les statistiques des réseaux sociaux

- Le nombre de contributeurs : plus les gens ont envie d'écrire pour Conférence, plus le site rayonne.

Il y aura par ailleurs un système de newsletter permettant aux gens de recevoir un push mail pour être prévenu des nouveaux articles sortis.

Émeric Henry appelle à ce que sur Conférence la distinction entre analyse et article de recherche soit faite de manière suffisamment claire pour le lecteur. Il signale également le fait qu'il y a beaucoup d'articles pour VoxEU au département d'économie. Ce sont des articles qui sont faits dans le cadre de séminaires et qui résument des articles de recherche pour le grand public de façon courte et imagée. Il demande comment ce type d'articles pourrait être valorisé et sous quel format.

Dina Waked demande que les annonces de Conférence ne soient pas envoyées sous forme de mails Sciences Po Recherche. Autant il est compréhensible d'envoyer un mail à l'occasion du lancement, autant il est important de conserver une distinction entre les deux.

Émilie Prade explique qu'il y a bien eu une mention de Conférence dans l'Agenda de la recherche à l'occasion de son lancement, mais que les deux approches ne sont pas vouées à être confondues.

Stéphanie Balme constate qu'une forte énergie a été investie dans Conférence et demande si d'autres efforts sont consacrés à valoriser la recherche et la production scientifique dans les laboratoires de recherche de Sciences Po, et si ce projet contribuera à valoriser cette recherche, les autres sites de Sciences Po, etc. Elle distingue ensuite recherche et médiation scientifique. Les deux sont très importantes, mais il vaudrait mieux les différencier sur le site, et valoriser également de façon distinctive, la Faculté permanente, notamment en dehors des cinq grandes thématiques proposées. En effet, des sujets comme la Chine ou les grands Sud pourraient difficilement trouver leur place dans ces thématiques. Elle relève enfin que Sciences Po est une université structurellement et institutionnellement bilingue, voire polyglotte. Le rayonnement de Le Grand Continent provient aussi du fait qu'il y a une déclinaison du site en italien. Plus largement, il y a la question fondamentale du décentrement du regard, qui fait aussi Sciences Po : regarder des objets de manière différente, et parfois même avec des points de vue éthiques un peu différents. Ainsi, au CERI, on aurait présenté très différemment certaines personnes qui ont eu des entretiens publiés dans Le Grand Continent. Il n'y a donc pas que les sujets, il y a aussi des perceptions, des rapports, une ligne éditoriale avec une dimension quasiment éthique.

Florence Haegel pose une question annexe, celle de savoir si la création de Confluence va déboucher sur une restructuration du site institutionnel de Sciences Po.

Émilie Prade a bien conscience des questions concernant le sens, le positionnement des contributeurs ou même l'éthique du projet. Conférence répond en tout cas à une

volonté de rationaliser le site de Sciences Po. Le site institutionnel comportait des actualités, avec des contenus produits par la Faculté permanente. Mais ces contenus étaient très peu vus, l'essentiel du trafic se portant sur les informations pratiques. Cela indiquait que ce n'était pas la bonne approche et que ces contenus étaient un peu noyés. Il était donc indiqué de rationaliser cela à nouveau. De plus, la consommation actuelle de contenu « à valeur ajoutée » provient surtout de ce qui arrive directement dans les boîtes mails : newsletters envoyées par mail, mentions sur les réseaux sociaux. C'est là que peut se situer le travail de valorisation de la recherche à Sciences Po. Cet effort se poursuivra au travers des analyses auxquelles la Faculté permanente pourra contribuer sur Conférence et de tout un travail en parallèle via les réseaux sociaux de Sciences Po, comme les newsletters. La Faculté permanente est riche, elle reste le principal pourvoyeur de contenus, la source principale de la réputation de Sciences Po. Conférence ne retire rien à la stratégie conduite pour cette réputation de la Faculté permanente. Il existe aussi les sites des centres de recherche. Il n'y aura pas non plus de changement : chaque centre de recherche continuera à avoir un site. Ils continuent à être modernisés, avec une politique de migration des différents sites pour qu'ils soient représentatifs de la réputation de chacun des centres.

Concernant les contributeurs et la valorisation des chercheurs sur Conférence, Emilie Prade estime que ce qui compte est qu'il y ait une biographie. C'est pour cela que l'iconographie du site fait immédiatement apparaître la personne qui parle.

Paul-André Rosental note qu'Emilie Prade sera très prochainement invitée à la réunion DU/DD, afin précisément d'exposer les façons de travailler avec la direction de la communication et les articulations entre les missions de cette direction et celles des centres. Cela permettra de rentrer dans le détail de certaines questions que Stéphanie Balme vient de soulever.

Luis Vassy remercie les participants pour ces questions qui permettront d'améliorer la démarche et tient à remercier la direction de la communication, qui a construit tout ce projet en quatre mois, à la suite de sa demande de séparer dans le site internet la partie servicielle de la partie contenus. Il juge d'ailleurs que la présentation et l'animation de ces contenus sont d'ores et déjà une réussite, y compris sur le plan iconographique. Il s'interroge sur le caractère impératif à donner à la catégorisation sous cinq verticales, même si elles correspondent aux cinq grands enjeux qu'il avait identifiés dans son programme soumis à Sciences Po il y a plus d'un an. Il n'y a ainsi pas de verticale Économie, et il y a de plus le risque que certaines verticales puissent être moins bien alimentées en articles que d'autres. Ce point pourra donc faire l'objet d'ajustements.

Il revient sur la question d'Émeric Henry : Conférence n'est pas une revue scientifique – ce n'est pas une revue à comité de lecture – mais ce n'est pas non plus un réceptacle où chacun pourrait, au gré de ses envies, poster ses écrits. Il rappelle que même si l'on peut présenter les titres et mérites des auteurs, il lui semble que le débat qu'il serait opportun d'avoir repose sur le fait qu'un scientifique ne s'exprime pas tout le temps en tant que scientifique, ne produit pas tout le temps des contenus pour des revues à

comité de lecture. Il faudrait donc définir ce qui est un article de nature scientifique, même si Conférence ne serait pas forcément la destination évidente pour ce type d'article, dont le réceptacle naturel serait plutôt une revue scientifique, et ce qui relève d'un scientifique écrivant *pour* Conférence, répondant à un autre standard, à un autre état d'esprit. Le Conseil scientifique pourrait d'ailleurs aider à trouver la bonne norme, comme des membres de la Faculté permanente sont susceptibles de produire des articles qui ne seraient pas de nature scientifique, mais qui seraient néanmoins valables pour Conférence.

Émeric Henry explique qu'il y a déjà un travail de vulgarisation de travaux scientifiques à destination d'un grand public sur d'autres sites, que l'on pourrait valoriser sur Conférence, comme il s'agit d'articles de même nature que ceux rédigés pour Conférence.

Luis Vassy accueille avec intérêt de tels articles. Pour le moment, il manque encore à Conférence des articles avec des données un peu particulières, qu'on ne pourrait pas trouver ailleurs qu'à Sciences Po, qui sont des articles à fort impact sur des questions très visibles. Il rappelle, même si la présentation en a peu parlé, le travail mené avec les services de cartographie, par exemple sur les articles traitant de questions géopolitiques, ce qui permet d'asseoir l'analyse sur des représentations.

Émilie Prade confirme que rien n'est figé en matière de formats. La direction de la communication est au contraire vivement intéressée par des formats qui soient justes par rapport à ce que les chercheurs font et qui trouvent leur valeur ajoutée pour des décideurs en nourrissant le débat public. La direction de la communication souhaiterait donc une réflexion avec le Conseil scientifique sur ce sujet.

Réjane Sénac est en accord avec la nécessité de rendre visibles les travaux des chercheurs pour « mieux comprendre la complexité du monde ». Mais Sciences Po compte 4 500 vacataires, ainsi que des doctorants, alors que la Faculté permanente compte un peu moins de 300 membres.

Réjane Sénac indique qu'il faut montrer comment Sciences Po contribue au débat scientifique et au débat public, mais que mettre sur la page d'accueil de Conférence le livre d'un chercheur plutôt qu'un autre est une manière de légitimer ce livre plutôt qu'un autre. Face à l'actualité et à la rapidité que demandent les choix éditoriaux, on peut regretter que la Faculté permanente ne soit pas plus impliquée. Elle souhaiterait qu'une procédure soit mise en place pour permettre une implication plus grande de la faculté permanente en fonction des thématiques.

Hélène Combes s'exprime de son point de vue d'ancienne rédactrice en chef d'une revue de Sciences Po. Quand le travail par les pairs est bien fait, il n'y a pas de problème d'erreurs factuelles dans les articles. En sept ans de direction de *La Revue critique internationale*, elle n'a rencontré aucune controverse sur le contenu des articles, grâce à un travail exemplaire d'évaluation, avec une équipe extrêmement motivée, d'une vingtaine de personnes. Elle s'intéresse donc à la question de la procédure que l'on

envisage de mettre en place pour les relectures, notamment des articles de non-universitaires, afin en partie de protéger l'institution. Sciences Po est sous le regard de nombreux médias du milieu professionnel. L'éventualité de contenus problématiques pourrait fortement fragiliser l'institution, comme elle l'a déjà été par le passé via des controverses. Du fait de cette très grande ouverture et du contexte très rapide, sans qu'il y ait une vision claire de comment le contenu sera évalué, dans un contexte universitaire où l'on a de plus une très forte expertise sur ce sujet, il faut donc donner une réponse sur comment cette évaluation va se dérouler.

Cyril Benoît note que l'on n'a toujours pas répondu à la première question, posée par Émeric Henry. Conférence contiendra des analyses de fond, issues de personnes assez différentes. Mais se contenter de donner une biographie ne suffira pas à créer une distinction entre les différents contributeurs. Si lui-même, en tant que chercheur au CNRS, écrivait un article sur l'expressionnisme abstrait, alors qu'il n'a jamais fait de recherche sur le sujet, ce ne sera pas forcément un article de valeur, quoi que dise la biographie. Il serait préférable de mettre une mention précisant d'où est tirée cette analyse de fond : de l'expérience de la personne ou d'une recherche académique publiée, sans que cela établisse pour autant une hiérarchie entre les deux.

Luis Vassy estime qu'il suffirait peut-être d'une phrase précisant si l'article est un résultat de recherche vulgarisé et résumé ou une analyse, et figurant dans le chapô. En revanche, il affiche, de façon personnelle, une méfiance en une hiérarchie reposant sur les titres.

Marie Allibert précise que dans les biographies d'auteurs qui sont membres de la Faculté permanente, il y a systématiquement un lien vers leurs publications sur HAL, à la différence des autres.

Luis Vassy ajoute que la question du risque était autrement plus forte quand les contenus étaient hébergés sur le site institutionnel. La démarche est d'ailleurs pour une très grande partie de les mettre sur un site qui ne soit pas le site institutionnel, serviciel, mais un site distinct avec un nom différent, même s'il y a une relation de marque avec Sciences Po. Dans le système précédent, on se retrouvait avec exactement les mêmes contenus, mais sur le site internet de l'institution, ce qui revenait à prendre des risques supérieurs. La logique est donc de réduire le risque. On verra si cela est suffisant à l'usage, mais il y a eu un long parcours pour dissocier la partie contenus de la partie services.

Émilie Prade souligne que les services de communication de Sciences Po sont fortement sensibilisés aux enjeux de risque réputationnel. Au moment du vote sur la doctrine de Sciences Po, des chercheurs se prononçaient sur des sujets très suivis par les journalistes et étaient publiés sur le site. Certains journalistes comprenaient que c'était une expression de Sciences Po, alors que l'on avait promis une certaine réserve, notamment par rapport aux sujets géopolitiques. Il y avait donc bien l'idée de sortir du site institutionnel et de montrer clairement que ce sont des contributions. La promesse du site est d'ailleurs explicite sur ce point : ce sont des contributions et des

analyses, avec leur diversité et la pluralité que l'on attend dans une université. Sur les contributions des chercheurs, le premier sourcing de Conférence est bien la Faculté permanente Concernant les sujets retenus, le site repose sur une granularité à trois semaines, pour éviter d'être prisonnier d'une temporalité « journalistique » et montrer que Sciences Po prend le temps, face à des situations qui suscitent parfois ailleurs une analyse immédiate, de proposer une analyse avec quelques semaines de recul. C'est plutôt ce que l'on attend de Sciences Po et ce que des décideurs attendront de lire, pour avoir quelque chose qui donne un peu de surplomb. Il ne sera donc absolument pas question de demander d'écrire dans l'urgence. Le fait d'envoyer toutes les semaines un message avec les sujets des trois semaines suivantes vise bien à montrer que l'on s'inscrit dans une temporalité où l'on ne tient pas compte de l'immédiat.

Marie Allibert rajoute que l'on a bien conscience pour Conférence que les délais de deux à trois semaines sont courts, à l'échelle des chercheurs. On propose donc des formats comme des interviews, qui s'avèrent moins chronophages et qui permettent de rentrer dans les sujets d'une manière différente. Cela permet à des chercheuses et des chercheurs de proposer une contribution sous un format moins long que rédiger un article entier. Il y a déjà une vidéo qui a été réalisée, il y a des interviews écrites, il y a donc une multitude de formats qui devraient permettre de contribuer dans des temps plus réduits que ceux dont les chercheurs ont l'habitude.

4/ Questions diverses

Anne Revillard rappelle que le gouvernement français gèle depuis le 1^{er} août les évacuations d'étudiants palestiniens inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur en France. En réponse, il y a eu une mobilisation d'universitaires pour demander de mettre fin à ce blocage. France Universités, dont Sciences Po est membre, a notamment publié un communiqué pour appeler à la reprise immédiate de l'accueil face au désastre humanitaire actuel. Ce communiqué a été relayé par plusieurs membres de France Universités, dont PSL et l'EHESS. Elle souhaite savoir s'il serait possible que Sciences Po relaye aussi officiellement ce communiqué, pour lui donner plus de poids, ce qui pourrait aider à débloquer la situation.

Luis Vassy a bien eu connaissance de ce communiqué et a bien conscience que Sciences Po est membre de France Universités. Sur ce sujet, il préfère que l'on essaye de faire des choses plus pratiques. Sciences Po en fait déjà beaucoup, et il y aura prochainement une communication sur les actions en soutien aux étudiants et à d'autres personnes palestiniennes. Il salue à ce sujet le travail accompli par Nathan Haïk, qui est en contact avec le consulat général à Jérusalem pour tenter d'identifier des étudiants que Sciences Po pourrait soutenir. Il y a donc six étudiants de nationalité palestinienne qui sont inscrits à Sciences Po à la rentrée 2025 : quatre en bachelor, une étudiante inscrite en doctorat à l'École de droit, une étudiante inscrite dans le certificat Welcome Refugees. Sciences Po utilise tous les leviers à sa disposition pour faire venir des étudiants palestiniens. C'est un geste de solidarité de la part de Sciences Po : ces

étudiants viennent au titre des échanges alors que Sciences Po n'envoie pas de son côté d'étudiants dans les universités palestiniennes. Il y a aussi le cas d'étudiants israéliens (23 à la rentrée) qui peuvent être arabes israéliens et demander à venir à Sciences Po. Sciences Po va par ailleurs accueillir la professeure Sanaa al-Sarghali à l'École de droit en tant que Global Visiting Professor et a validé la venue de deux artistes dans le cadre du programme PAUSE, dont l'un conjointement avec l'INALCO. Si c'est un sujet que Sciences Po souhaite porter, Luis Vassy préconise de le traiter par une communication au moment où des actions concrètes sont réalisées, ce qui illustrera leur caractère utile et permettra de le faire valoir y compris auprès des autorités françaises. C'est ce qui permettra d'être le plus efficace, là où le simple retweet d'un communiqué n'apporte souvent pas grand-chose sur le plan opérationnel. Luis Vassy est favorable à une appréhension équilibrée de la manière dont de tels sujets sont traités. Il estime qu'à Sciences Po on procède de manière très responsable, et souhaite continuer dans cet esprit. Comme en témoigne le dialogue qui a lieu avec le consulat général et les autorités françaises, plus vite la situation sera normalisée, mieux on se portera. Les étudiants du premier semestre sont déjà à Sciences Po, ceux qui seront en échange pour le semestre du printemps sont déjà sélectionnés. Il y aura bien sûr un point d'attention à ce moment pour s'assurer qu'ils puissent bien accéder à Sciences Po. Il termine son intervention en indiquant que sur les campus où l'on trouve des étudiants israéliens et palestiniens, les choses se déroulent parfaitement, ce qui atteste que Sciences Po est bien le lieu où on peut aborder ces sujets complexes de manière civile.

Stéphanie Balme souhaite revenir sur un sujet déjà abordé en DU/DD, la nouvelle, communiquée via un « Quoi de neuf » de la constitution d'un comité de préfiguration d'un objet à ce stade non identifié mais avec pour sujet des questions de sécurité – défense et pour ordre du jour de fixer des pistes de recherche sur les relations internationales et de faire le lien avec les décideurs (au sens large). Le conseil d'unité du CERI s'est réuni après la réunion DU/DD, conseil dont la principale crainte est l'absence de transparence sur le comité de préfiguration, sur sa composition, sur sa zone de compétence et son périmètre d'action et sur le caractère prescriptif ou indicatif des conclusions qu'il pourrait produire. En effet, cela pourrait bouleverser la carte de recherche du CERI. Il s'agit aussi de s'assurer d'être dans la co-construction, malgré le manque d'information, et de rester dans la co-construction ensuite, une fois que les conclusions de ce comité seront connues. La réponse de Luis Vassy en DU/DD était rassurante et encourageante et semblait refléter une vision plurielle des relations internationales. Stéphanie Balme estime qu'il faudrait développer le travail sur les questions de sécurité et de défense, qui constituent une lacune importante à Sciences Po. Après la réunion DU/DD, de nombreux collègues ont fait part à Stéphanie Balme de l'importance de souligner auprès de Luis Vassy, et avec l'aide de Paul-André Rosental, l'importance de la fabrique de la recherche à Sciences Po, le respect des procédures et le souci de co-construction.

Luis Vassy explique que le comité qui est en train d'être mis en place a plus exactement pour objectif de conseiller sur les objets et les enjeux sur lesquels Sciences Po aurait intérêt à concentrer. À l'instar de ce qui s'est passé pour l'École du climat, il a semblé

important à Luis Vassy d'adjoindre au point de vue interne des apports extérieurs. Il a donc souhaité qu'il y ait une diversité de points de vue qui puissent s'exprimer. Et toujours à l'instar de ce qui s'est passé à l'occasion de la création de l'École du climat, le comité est co-présidé par une personnalité académique, Thierry Balzacq, qui est chercheur au Ceri, et par quelqu'un qui a plutôt de l'expérience pratique, Florence Parly, ancienne ministre. Le comité compte ensuite une diversité de profils. Le programme que Luis Vassy avait défendu met l'accent sur un certain nombre de grandes intuitions sur les enjeux que Sciences Po doit traiter en plus, ou mieux, ou différemment. Il y avait la question du climat, qui débouche maintenant sur la mise en œuvre du projet d'École du climat, laquelle connaît un démarrage remarquable en matière d'attention portée par les étudiants, les chercheurs et les possibles enseignants. Mais il y avait aussi quatre autres axes que Luis Vassy voulait voir creusés :

- La conflictualité internationale, qui ne se limite pas forcément à la défense et à la sécurité
- Les impérialismes autres qu'occidentaux (avec certaines ressemblances avec le projet DECRIP, auquel participe le CERI, qui a été remporté par l'INALCO)
- L'Europe : le sujet européen sera travaillé après l'international, en partant de ce que l'on fait à Sciences Po et en se demandant si l'on peut faire davantage. Il n'y a pas forcément que des sujets recherche, il y a aussi la question de la proximité géographique à Bruxelles : est-elle assez exploitée, la présence de Sciences Po doit-elle y être renforcée, comment, etc.
- Le numérique

Il y avait aussi les ruptures démocratiques, quoique Sciences Po soit objectivement le leader français, voire au-delà. Il s'agit donc de la mise en œuvre du projet que Luis Vassy avait défendu. S'il devait y avoir des conclusions sur des points qui concernent la structure interne de Sciences Po, les procédures prévues par les textes seront suivies. Pour cet axe, on procède exactement comme on l'a fait pour l'École du climat : on s'est fait conseiller sur ce qu'on devait faire, et ensuite l'instauration de l'École a été adoptée par tous les conseils de Sciences Po. Mais on est ici au stade d'un brainstorming élargi au monde extérieur, qui n'est pas la phase de mise en œuvre, y compris institutionnelle, d'éventuelles pistes que l'on voudrait ensuite creuser.

Émilie Grisez souhaite elle aussi revenir sur la question de ce comité exploratoire sécurité – défense. Les doctorants veulent partager deux préoccupations qui dépassent les enjeux propres au CERI et concernent l'ensemble de la communauté scientifique. Tout d'abord, différents doctorants issus de différents laboratoires de Sciences Po, qui sont concernés par les recherches sur les relations internationales ou qui réalisent leur terrain à l'étranger, ont fait remonter leurs inquiétudes, qui consistent en trois points principaux :

- Quels critères pour des priorités de recherche dans un comité qui n'est pas uniquement académique ?

- Comment éviter les conflits d'intérêts, notamment le risque que des intérêts extrascientifiques priment sur des intérêts scientifiques ? Certains membres du comité, identifiés, pourraient ainsi avoir des conflits d'intérêts avec des entreprises.
- Comment assurer la sécurité des chercheurs, notamment des doctorants et doctorantes sur le terrain à l'international si leur indépendance scientifique était mise en question ou le manque d'autonomie de Sciences Po leur était reproché ?

Toutes ces questions portent sur l'autonomie de la recherche à Sciences Po. La deuxième préoccupation portée par les élus doctorantes et doctorants au CS est de se demander si le sujet ne devrait pas être abordé à l'ordre du jour du Conseil, surtout qu'il s'agit d'un enjeu de démocratie universitaire.

Luis Vassy fait un nouveau parallèle avec la réflexion autour de l'École du climat. Le comité comportait des représentants d'entreprise dans le secteur de la finance verte, de la Banque de France, le directeur général de l'AFD et une journaliste à France Télévisions. Il s'agit de ne pas envoyer le message selon lequel seuls les chercheurs savent ce que sont les enjeux sur lesquels il serait utile, pour la société, que Sciences Po se positionne. Si l'idée est de vouloir discuter de tels sujets en vase clos, en fonction de titres universitaires, sans chercher à opérer et à discuter avec le monde extérieur, cela semble dangereux à Luis Vassy. Il lui semble qu'interagir avec le monde extérieur ne remet pas en cause l'indépendance : il existe des normes et d'autres dispositifs extrêmement lourds (Conseil scientifique, Conseil de l'Institut, Conseil d'administration, Conseil de la vie étudiante et de la formation, Comité des dons), qui constituent des garde-fous suffisants. Il tient donc pour excessif de dire qu'interagir avec des gens qui sont dans la vie pratique et réelle revient à prendre le risque de mettre en cause l'indépendance à Sciences Po.

Dans le cas présent, aucune décision opérationnelle ne sera prise, il n'y aura qu'une réflexion sur les sujets, avec d'éventuelles préconisations sur ce que Sciences Po pourrait souhaiter faire. Il y aura ensuite un débat interne, dans le cadre de l'autonomie universitaire de Sciences Po, sur la manière de les mettre en œuvre. Il appelle donc à faire attention à ne pas laisser paraître l'idée que le fait même d'interagir avec des gens qui ont « les mains dans le cambouis » constituerait une atteinte à l'indépendance de Sciences Po. Ce qui s'applique aux sujets défense pourrait d'ailleurs s'appliquer à quasiment tous les sujets de la vie sociale, et on pourrait aller jusqu'à dire que quand on interagit avec une entreprise qui vient d'un secteur de l'économie sociale et solidaire, si on défend ce secteur c'est qu'on défend leur business model qui est fondé sur ce secteur. Il n'y a pas potentiellement de raison de distinguer un secteur de l'économie dans un raisonnement où l'on considère qu'interagir avec des gens qui sont dans un domaine donné suscite en soi un conflit d'intérêts.

Émilie Grisez précise que l'idée n'était pas de suggérer qu'on ne peut pas interagir ou avoir de dialogue, mais simplement de chercher à savoir qui prend les décisions et qui fixe les lignes de recherche futures.

Luis Vassy confirme que les décisions scientifiques sont prises par le Conseil scientifique, comme le prévoient les textes et les procédures.

Réjane Sénac rajoute que le sujet est également fortement discuté au sein du département de science politique. Par rapport à ce qui a déjà été abordé et qui a été fait d'ailleurs dans le cadre de la préfiguration de l'École du climat, elle estime qu'il est important d'avoir des procédures claires et que l'espace qu'est le Conseil scientifique soit un espace où l'on fasse des points sur les avancées. Ici, il y aurait une première étape suite au travail de ce comité dans trois mois. Pour l'ensemble du bureau du département, il serait bienvenu d'avoir des étapes qui permettent au Conseil de travailler de manière plus transparente sur ces sujets. Elle propose donc que l'on fasse un point d'étape, comme cela avait été le cas pour l'École du climat.

Florence Haegel rajoute, en conclusion de l'échange, qu'elle est pleinement mobilisée pour suivre ce thème. Elle a été toujours dans la lignée de traiter dans cette instance de toutes les questions qui relèvent de la politique scientifique.